

<b>Nom du demandeur: RONGEAD</b>					
<b>Intitulé du projet: KARITANE - Assistance technique en matière de recherche et développement, de formation, de conseil et d'appui technologique auprès de groupements de femmes qui produisent du beurre de karité au Burkina Faso</b>					
<b>Lieu de l'action</b>	<b>Coût de l'action (EUR)</b>	<b>Rôle dans l'action:</b>	<b>Donateurs pour l'action (nom)</b>	<b>Montant de la contribution (du donateur)</b>	<b>Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)</b>
Burkina Faso	50 000 EUROS	Expert karité	L'Occitane en Provence	50 000 EUROS	2013 - 2015
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>					
<p><b>Contexte</b>  RONGEAD souhaite assurer la recherche &amp; le développement de technologies adaptées à la transformation du beurre de karité afin de réduire les impacts environnementaux ainsi qu'une assistance technique et organisationnelle à ces groupements de femmes productrices de beurre de karité.</p> <p><b>Objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer les impacts environnementaux liés à la transformation des amandes en beurre de Karité et participer, par des impacts indirects à une amélioration des conditions de travail des femmes.</li> <li>• Diminuer la pénibilité du travail des femmes liée à la transformation des amandes en beurre de Karité.</li> <li>• D'apporter un soutien en termes de formation à la gestion de la fertilité des sols dans le cadre du développement de la production de karité certifié biologique.</li> </ul> <p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des diagnostics « environnement &amp; pénibilité » des différents procédés de transformation représentatifs de chacune des unions ciblées en vue de l'établissement de plans de R&amp;D adaptés,</li> <li>• Mettre en place un dispositif de recherche et le développement appliqué ciblant des technologies permettant de diminuer les impacts environnementaux et contribuant indirectement à réduire la pénibilité du travail,</li> <li>• Mener des actions de formations auprès des groupements de femmes, selon des thématiques définies en partenariat avec les groupements,</li> <li>• Procéder à un accompagnement méthodologique et technique ayant pour objet, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ D'améliorer l'efficacité énergétique et environnementale du processus de transformation des amandes de karité en beurre par les groupements de femmes ciblés,</li> <li>→ De faciliter l'accès des groupements à des certifications de cueillette et de production durable.</li> <li>→ Transmettre des informations utiles et adaptées aux acteurs de la filière karité et aux groupements de femmes productrices (opportunités de financements, contexte général de la filière...).</li> </ul> </li> <li>• Effectuer de la recherche de financement auprès de bailleurs externes afin de permettre aux unions d'acquérir lesdites technologies.</li> </ul>					